

Introduction:

Cette version du vocabulaire reprend la version « officielle », mais quelque peu « augmentée » :

- La police d'écriture convient aux personnes dyslexiques.
- Les mots y sont regroupés différemment, de manière à rendre l'apprentissage plus aisé.
- Des explications supplémentaires ou commentaires sont donnés pour simplifier l'apprentissage.
- Des couleurs, voire des images, sont parfois utilisées.

Distribuée en début d'année, elle ne le sera plus par la suite, mais vous en trouverez une version sur le moodle, version que vous pourrez consulter, voire imprimer (éventuellement en couleurs) si elle vous est utile !

- Pour apprendre le vocabulaire de manière un peu plus durable que « pour la récitation du lendemain », il convient de commencer une semaine avant pour avoir le temps
 - de « mettre » les mots dans votre tête
 - de vérifier qu'ils y sont, même si vous ne les avez pas relus juste avant !
- Les verbes s'apprennent toujours avec les formes :
3^e sg au Präsens (présent) – Präteritum (prétérit) – Perfekt (passé composé)
- Les noms s'apprennent toujours avec le déterminant et le pluriel.
- Les indications de prépositions et cas sont également à savoir.

Remarques concernant les pluriels :

1. les mots doivent être écrits en entier au pluriel !
2. lorsqu'il y a un tiret, cela signifie que la forme du pluriel existe (même si elle n'est pas écrite en entier) et qu'elle est la même qu'au singulier :
ex.: (le manager) der Manager, - = der Manager, die Manager
3. lorsqu'il y a un trait oblique, cela signifie qu'il n'y a PAS de pluriel !
ex.: (le mal du pays) das Heimweh, / (ce mot n'existe pas au pluriel)